

AGGLOMERATION DE CHAUMONT

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil d'Agglomération du 12 avril 2018

Le douze avril deux mille dix huit, à 18h30, les membres du Conseil d'Agglomération, régulièrement convoqués le six avril deux mille dix huit, se sont réunis, à la salle des fêtes de Jonchery, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Présidente.

Monsieur Paul FOURNIE, Conseiller communautaire, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Agglomération : 103

Membres du Conseil d'Agglomération en exercice : 103

PRESENTS : 72

Patricia ALBAR, Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Gérard BOCQUILLON, Jacky BOICHOT, Damien BONHOMME, Céline BRASSEUR, Roger BRAUX, Gilles CASSERT, Jean-Yves CHAGNET, Joël CLEMENT, Johann CLERC, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Dominique COMBRAY, Michel COURAGEOT, Patricia CUCCHI, Florence DELFOUR, Jean-Pierre DERREZ, Christian DESPREZ, Abbès DJANTI, Marie-Thérèse DORE, Michel DRIOUT, Stéphan EMERAUX, Paul FOURNIE, Delphine GAUTIER-SDIGHA, Gilbert GEORGEMEL, Jacky GILLET, Anne-Marie GORSE, Jessica GOULIN, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, Christophe GUYOT, Hélène HALTZ, Christine HENRY, Marie-Noëlle HUBERT, Patrice HUMBLLOT, Béatrice JEHLE, Jean-François LAMONTRE, Arnaud LAMOTTE, Michèle LEMAIRE, Philippe LESEUR, Patrice LOGEROT, Francis MAJORKIEWIEZ, Stéphane MARTINELLI, Yolande MARTINOT, Michel MENET, Laurence MEUNIER, Daniel MICHEL, Cyril MOUSSU, Anne-Marie NEDELEC, Véronique NICKELS, Frédéric PERRIN, Patrick POINSOT, Patrick PRODHON, Claude REMY, Daniel RENARD, Frédéric ROUSSEL, Sylvie ROUX, Jean-Yves ROY, Jacky RUBINI, Catherine SFEIR, Patrick TILLAND, Hervé TRIQUENAU, Franck TROMPETTE, Guy URSCHEL, Daniel VOILLEQUIN, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ, Jean-Michel KONARSKI est représenté par Francis CHARLES, Jean-Luc RAILLARD est représenté par Norbert AHLRICHS, Bernard VIALLETEL est représenté par Bernadette RETOURNARD

EXCUSES : 25

Jean-Louis BENOIT, Philippe BERTRAND, Olivier BILLIARD, Fabien CONTAL, Pierre DELAITRE, Michel DERAMOND, Alain DOUILLOT, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAUX, Claude GEORGES, France GUITREAU, François GUYOT, Anne-Marie LALLEMAND, Denis MAILLOT, Marie-Christine MURGIDA, Frédéric MUTZ, Valérie NEDELEC, Sophie NOEL, Jean-Michel PASQUIER, Michel PAULIN, Catherine PAZDZIOR, Laurent PELLOUARD, Nicolas PIERRE, Patrick VIARD, Philip VIEL

ABSENTS : 6

Jean-Charles BERTHIER, Axel CAUSIN, Jean-Paul DIEUDONNE, Fanny MISA, Bernard SIMON, Marielle THIBOUT

PROCURATIONS : 18

Jean-Louis BENOIT à Michel ANDRE, Olivier BILLIARD à Cyril MOUSSU, Pierre DELAITRE à Sylvie ROUX, Michel DERAMOND à Pascal BABOUOT, Pierre ETIENNE à Jacky GILLET, Isabelle FENAUX à Jean-Marie WATREMETZ, Claude GEORGES à Paul FOURNIE, France GUITREAU à Stéphane MARTINELLI, Anne-Marie LALLEMAND à Patrick PRODHON, Denis MAILLOT à Christian DESPREZ, Marie-Christine MURGIDA à Jessica GOULIN, Frédéric MUTZ à Karine COLOMBO, Valérie NEDELEC à Didier COGNON, Catherine PAZDZIOR à Gérard BOCQUILLON, Laurent PELLOUARD à Michel

DRIOUT, Nicolas PIERRE à Hélène HALTZ, Patrick VIARD à Christine GUILLEMY, Philip VIEL à Delphine GAUTIER-SDIGHA

Madame la Présidente ouvre la séance.

N°2018/34 - Fixation des taux 2018 des taxes additionnelles

Le conseil communautaire décide, à raison de 71 Voix POUR, de 16 Voix CONTRE et de 3 ABSTENTIONS, de fixer les taux 2018 de fiscalité additionnelle à :

- 9.19 % pour la taxe d'habitation,
- 7.85 % pour la taxe sur le foncier bâti,
- 12.27% pour la taxe sur le foncier non bâti

N°2018/35 - Fixation du taux 2018 de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux de CFE pour l'année 2018 et de le maintenir à 23.08% comme l'année précédente

N°2018/36 - Autorisation d'engagement 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver l'autorisation d'engagement concernant l'étude pour la compétence eau et assainissement d'un montant de 165 000 € en dépenses et 100 000 € en recettes, pour l'année 2018.

Départ de Monsieur Claude GEORGEMEL.

N°2018/37 - Autorisations de programme 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver les autorisations de programmes 2018.

N°2018/38 - Budget principal - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 1 988 522.60 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018 et de reporter le résultat excédentaire de 2 446 445.41 euros de la section de fonctionnement sur l'exercice 2018.

N°2018/39 - Budget principal - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire, à raison de 83 Voix POUR, de 5 Voix CONTRE et de 1 ABSTENTION approuve le budget primitif 2018 du budget principal en respectant s'équilibrant à 48 556 321.44 euros en section de fonctionnement et à 13 771 890.40 euros en section d'investissement.

N°2018/40 - Budget annexe des brigades - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 19 695.93 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018.

N°2018/41 - Budget annexe des brigades - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe des brigades s'équilibrant à 338 000 € en section de fonctionnement et à 66 695.93 € en section d'investissement.

N°2018/42 - Budget annexe des transports - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 955 049.87 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018.

N°2018/43 - Budget annexe des transports - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe des transports s'équilibrant à 3 774 180.00 euros en section de fonctionnement et étant en suréquilibre de 400 000.00 euros en section d'investissement.

N°2018/44 - Budget annexe de la pépinière d'entreprises - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 354 612.09 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018.

N°2018/45 - Budget annexe de la pépinière d'entreprises - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe de la pépinière d'entreprises s'équilibrant à 410 403.00 euros en section de fonctionnement et étant en suréquilibre de 340 000.00 euros en section d'investissement.

N°2018/46 - Budget annexe du site du Val Poncé - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat déficitaire de 180 864.57 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018 et de reporter le résultat déficitaire de 223 929.42 euros de la section de fonctionnement sur l'exercice 2018.

N°2018/47 - Budget annexe du site du Val Poncé - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe du site du Val Poncé s'équilibrant à 740 000.00 euros en section de fonctionnement et à 361 871.64 euros en section d'investissement.

N°2018/48 - Budget annexe du camping et des aires de loisirs - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 38 277.36 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018.

N°2018/49 - Budget annexe du camping et des aires de loisirs - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe du camping et des aires de loisirs s'équilibrant à 70 000.00 euros en section de fonctionnement et à 45 627.36 euros en section d'investissement.

N°2018/50 - Budget annexe de la zone Plein'Est - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 483 189.26 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018 du budget annexe « zones d'activités ».

N°2018/51 - Budget annexe de la zone de l'autoroute - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 21 188.03 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018 du budget annexe « zones d'activités » et de reporter le résultat excédentaire de 44 736.53 euros de la section de fonctionnement sur l'exercice 2018 du budget annexe « zones d'activités ».

N°2018/52 - Budget annexe des zones d'activités - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe des zones d'activités s'équilibrant à 5 032 413.03 euros en section de fonctionnement et étant en suréquilibre de 1 978 438.26 euros en section d'investissement.

N°2018/53 - Budget annexe des piscines - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 729 556.55 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018.

N°2018/54 - Budget annexe des piscines - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver ce budget primitif 2018 du budget annexe des piscines s'équilibrant à 1 213 000.00 euros en section de fonctionnement et étant en suréquilibre de 890 000 euros en section d'investissement.

N°2018/55 - Budget annexe du portage de repas à domicile - Affectation du résultat 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 56 567.09 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018 et de reporter le résultat excédentaire de 23 678.76 euros de la section de fonctionnement sur l'exercice 2018.

N°2018/56 - Budget annexe du portage de repas à domicile - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe du portage de repas à domicile s'équilibrant à 449 678.76 euros en section de fonctionnement et à 103 117.09 euros en section d'investissement.

N°2018/57 - Budget annexe du SPANC - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat excédentaire de 280.57 euros de la section de fonctionnement sur l'exercice 2018.

N°2018/58 - Budget annexe du SPANC - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver ce budget primitif 2018 du budget annexe du SPANC s'équilibrant à 6 800.00 euros en section de fonctionnement.

N°2018/59 - Budget annexe de la ZAE de la Rochelotte - Affectation des résultats 2017 par anticipation

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de reporter le résultat déficitaire de 872.82 euros de la section d'investissement sur l'exercice 2018, de couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette au compte 1068 pour un montant de 872.82 euros prélevé sur la section de fonctionnement et de reporter le solde du résultat excédentaire de 213.89 euros de la section de fonctionnement sur l'exercice 2018.

N°2018/60 - Budget annexe de la ZAE de la Rochelotte - Budget primitif 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe de la ZAE de la Rochelotte s'équilibrant à 120 713.89 euros en section de fonctionnement et à 96 672.82 euros en section d'investissement.

N°2018/61 - Attribution de Subventions

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'attribuer des subventions au titre de la Politique de la Ville à hauteur de 80 118,00 €, du développement économique à hauteur de 4 000 € et du service éducation enfance jeunesse à hauteur 53 246 € (*étant précisé que Paul FOURNIE n'a pas pris part au vote de la subvention à l'association « Cercle des Armes » et Jean-Pierre DERREZ à l'association « ADAJ »*).

N°2018/62 - Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Chaumont et l'Agglomération de Chaumont pour l'acquisition et la maintenance de systèmes d'impression

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le principe de la création d'un groupement de commandes entre la Ville de Chaumont et l'Agglomération de Chaumont pour l'acquisition et la maintenance de systèmes d'impression, d'approuver la convention constitutive et d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à la signer.

N°2018/63 - Convention de mise à disposition de personnel - GEDA

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de mise à disposition de personnel avec le GEDA (Groupement d'Employeurs) afin de pérenniser la situation d'un agent en contrat à durée indéterminée.

N°2018/64 - Emplois fonctionnels

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de créer un poste d'attaché hors classe, grade à accès fonctionnel, permettant l'avancement de grade d'un agent, d'acter l'existence de la prime de responsabilité, et le bénéfice d'un véhicule de fonction et d'instituer l'indemnité de performance et de fonctions pour le cadre d'emplois des ingénieurs en chef.

N°2018/65 - Collaborateur de cabinet

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de créer un emploi de collaborateur de cabinet, de prévoir les crédits correspondants au budget

primitif et d'autoriser Madame la Présidente à procéder au recrutement, dans les conditions réglementaires.

N°2018/66 - Parc d'Activités PLEIN'EST - cession de terrain à la Société PARISOT TECHNOLOGIES

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser la cession d'une parcelle située sur le Parc d'activités Plein'Est, d'une surface de 4050 m² moyennant le prix de 24,00 € HT/m², à la société PARISOT TECHNOLOGIES souhaitant y construire son nouveau siège social d'une surface de 1000 m² environ, incluant bureaux d'études et ateliers.

N°2018/67 - Avenant n°1 à la convention constitutive du Conseil départemental de l'Accès au Droit (CDAD) de la Haute-Marne

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant, à signer l'avenant n° 1 à la convention constitutive du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), concernant la gouvernance, la compétence des Conseils Départementaux de l'Accès au Droit ainsi que le changement de dénomination pour l'Agglomération de Chaumont.

N°2018/68 - Avenant n°1 à la convention constitutive du Point d'Accès au Droit (PAD) généraliste de Chaumont et à la convention de partenariat relative à l'accès au droit en milieu rural

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention constitutive du Point d'Accès au Droit (PAD) généraliste de Chaumont et à la convention de partenariat relative à l'accès au droit en milieu rural (PAD de Bologne).

N°2018/69 - Révision des quotients familiaux - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'augmenter les quotients familiaux appliqués sur le territoire de l'ancienne agglomération de Chaumont, de 1.5% pour les tranches F à I (maintien des tranches A à E : attribution de l'aide aux vacances par la CAF jusqu'à concurrence d'un quotient familial de 650 euros).

N°2018/70 - Tarification accueils périscolaires (garderies) - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs des accueils périscolaires (garderies) pour l'année scolaire 2018/2019.

N°2018/71 - Tarification des clubs municipaux (Chaumont) - Séjours courts et sorties à la journée - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'appliquer une augmentation de 1,5% pour toutes les tranches par rapport aux tarifs de l'année scolaire 2017/2018, concernant les clubs municipaux (Chaumont), les séjours courts et les sorties à la journée.

N°2018/72 - Tarification accueils de loisirs Lafayette (Chaumont), Jonchery, Foulain, Bologne, Soncourt et Froncles - Temps extrascolaire - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'appliquer une augmentation de 1.5 % pour toutes les tranches par rapport aux tarifs de l'année scolaire 2017/2018.

N°2018/73 - Tarification des études surveillées - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'appliquer une augmentation 1.5% par rapport aux tarifs de l'année scolaire 2017/2018, de limiter les études surveillées à trois fois par semaine et d'étendre à l'école de Villiers-le-Sec les études surveillées à sa demande.

N°2018/74 - Accueils collectifs de mineurs des mercredis - Temps extrascolaire - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de l'ouverture des centres suivants : BOLOGNE, SONCOURT, FRONCLES, FOULAIN, JONCHERY et CHAUMONT (Club 1000 jeunes, Maison du Temps Libre, Lafayette).

N°2018/75 - Tarification restauration scolaire : accueil d'enfants présentant des allergies - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs pour l'année scolaire 2018/2019.

N°2018/76 - Tarification restauration scolaire : territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Bassin Nogentais - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de maintenir le prix de la restauration scolaire sur le territoire de l'ancienne communauté de communes du Bassin Nogentais, pour l'année scolaire 2018/2019.

N°2018/77 - Tarification restauration scolaire et périscolaire : territoire de l'ancienne agglomération de Chaumont - Année scolaire 2018/2019

Le conseil communautaire décide à raison de 88 voix POUR et 1 voix CONTRE d'appliquer une augmentation de 1,49 % par rapport aux tarifs de 2017/2018, de la restauration scolaire et périscolaire sur le territoire de l'ancienne agglomération de Chaumont.

N°2018/78 - Aide pour les séjours d'enfants au CCHM du Val-André - Eté 2018

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de maintenir le montant des aides pour les séjours d'enfants au CCHM du Val-André - Eté 2018 par rapport à l'année 2017, pour les habitants de l'ancienne Agglomération de Chaumont et ancienne Communauté de communes du bassin de Bologne Vignory Froncles (CCBBVF). Les tarifs pour les enfants des communes extérieures à l'ancienne agglomération de Chaumont et ancienne CCBBVF sont fixés à 985 euros pour un séjour de 15 jours et à 745 euros pour un séjour de 11 jours.

N°2018/79 - Rythmes scolaires 2018/2019 : horaires des écoles

Le conseil communautaire décide à l'unanimité (Karine COLOMBO ne prend pas part au vote) de fixer les horaires des écoles pour l'année 2018/2019 suite au passage à la semaine de quatre jours (hors ex CCBBVF qui n'a pas la compétence scolaire).

N°2018/80 - Convention entre l'Agglomération de Chaumont et les FRANCAS

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver la convention, entre l'Agglomération de Chaumont et l'Association Départementale des Francas de Haute-Marne, concernant l'année 2018 permettant notamment le versement d'une subvention annuelle de 76 000 euros, pour les accueils collectifs de mineurs, de l'ancien territoire de l'Agglomération de Chaumont, pour l'année 2018.

N°2018/81 - Dénomination de la nouvelle école maternelle à Nogent

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de dénommer la nouvelle école maternelle de Nogent « Claude MONSSU ».

N°2018/82 - Dénomination équipement base de loisirs de Choignes

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de valider l'appellation « Base de loisirs nature de Choignes » et de dénommer la partie dédiée au canoë kayak « Espace Hubert RACAPE », sous réserve de l'accord écrit de la famille.

N°2018/83 - Composition des commissions communautaires - Modification

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de modifier la composition des commissions communautaires comme suit :

M. Patrick TILLAND, nouvellement installé est élu à la Commission n°3 : aménagement du territoire / urbanisme (SCOT, PLUI) et à la commission n°8 : Economie et développement des entreprises.

Monsieur Philippe CHATON ayant démissionné de son mandat de conseiller communautaire les commissions n°4 : administration générale et n°8 : Economie et développement des entreprises, sont modifiées en conséquence.

N°2018/84 - Compte-rendu des actes passés par la Présidente

Le conseil communautaire prend acte à l'unanimité des décisions passées par la Présidente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La Présidente,


Christine GUILLEMY.